

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 9 novembre à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**119, rue Principale Ouest (lot 5 449 283 du cadastre du Québec)**

Demande de dérogation mineure pour régulariser ce qui suit :

- l'empiètement du garage existant annexé à la résidence. Situé sur un terrain d'angle, le garage, construit en 1993 suite au permis numéro 42-93, est implanté à 4.03 mètres de la ligne latérale gauche alors que le règlement de zonage prescrit une marge de recul avant de 6.1 mètres dans la zone mixte MD.

**Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 6 novembre 2020, 16h30 par les moyens suivants :**

par courriel :

[urbanisme@adstock.ca](mailto:urbanisme@adstock.ca)

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin  
35, rue Principale Ouest  
Adstock (QC)  
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 23 octobre 2020.

La directrice générale,

*(Signé)*

---

Julie Lemelin

